Administration Communale DE

Bievre

DIEVRE

Bièvre, le 18 mars 2015



Madame Cornimont, 68 5555 CORNIMONT

OBJET: Etablissements de classe 3 – Dépôt de gaz butane et/ou propane en réservoirs fixes non réfrigérés lorsque le volume total des réservoirs est inférieur ou égal à 3.000 litres pour les réservoirs aériens et à 5.000 litres pour les réservoirs enterrés. BIEVRE- Cornimont, Cornimont, 68, parcelle cadastrée section B, n° 213C. Madame

Nos réf.: LH

Agent traitant: L. HANNARD (Tél.: 061/23,96.62)

Réf. Commune: D3 31/2015

Madame,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que votre déclaration d'établissement de classe 3 est reconnu recevable. Cette déclaration sera donc valable durant 10 ans.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Michelle MALDAGUE

Le Député-Bourgmestre,

David CLARINVAL

PROVINCE DE NAMUR - ARRONDISSEMENT DE DINANT - COMMUNE DE BIEVRE EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Séance du 16 mars 2015

Présents:

Mmes et MM. David CLARINVAL : Député-Bourgmestre-Président ;

André COPINE, Vinciane ROLIN, Michaël MODAVE: Echevins;

Thierry LEONET: Président du CPAS; Michelle MALDAGUE, Directrice Générale.

Objet : Etablissement de classe 3 - Dépôt de gaz à Cornimont - Mme

Le Collège,

demeurant à Vu la déclaration des établissements de classe 3 introduite par Madame 5555 CORNIMONT, Cornimont, 68, ayant pour objet l'exploitation d'un dépôt de gaz de 1.600 litres à BIEVRE- Cornimont, Cornimont, 68, parcelle cadastrée section B, n° 213C;

Vu le plan et le dossier accompagnant la demande;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 04 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ;

DECIDE:

Article 1 : de prendre acte de la déclaration susmentionnée et de la considérer comme recevable.

Article 2 : De transmettre la présente déclaration à Monsieur le Fonctionnaire Délégué et à Monsieur le Fonctionnaire Technique.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

(s) Michelle MALDAGUE.

La Directrice Générale,

Michelle MALDAGUE

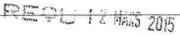
Pour extrait conforme,

Le Député-Bourgmestre,

Le Président,

(s) David CLARINVAL.

David CLARINVAL.





Permis d'environnement

Veuillez renvoyer ce formulaire complété à la commune concernée.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le Département des Permis et Autorisations par mail :

-

A l'attention de la commune de :

BIEVRE

rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Permis d'environnement Déclaration des établissements de classe 3

Objet

Formulaire pour la déclaration d'un établissement de classe 3 visé par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Public

Toute personne physique ou morale exploitant un établissement repris en classe 3 dans la liste de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Réglementation

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.



1. Coordonnées du déclarant	
Avez-vous un numéro d'entreprise ?	
Oui	
Numéro d'entreprise	
□ Non	
	Remplissez le cadre qui vous concerne parmi les deux suivants.
Vous êtes :	
☐ une personne physique Nom	Defense
□ M.	Prénom
Ø Mme	
Rue CORNIMONT	Numéro Boîte
	6 0
Code postal Localité	Pays
3555 BIEVRE	Belague
Téléphone	Téléphone
	111
Courriel	\
Same	1
	- CONTROL STREET, AND AND THE SHIPS I
Une personne morale Dénomination du demandeur	
Denomination du demandeur	
Forme juridique	ř.
Adresse du siège social :	
Rue	Numéro Boîte
Code postal Localité	Pays
Courriel	
Site web	
	1
Personne de contact pour le suivi de dossier :	
□ M. Nom	Prénom
☐ Mme	
Fonction	
	ř.
 Téléphone	Tálásbana
	Téléphone
Courriel	
2. Objet de la demande	
S'agit-il de	
☐ Mise en activité d'un nouvel établissement	stro rangó an algega 3 quita à una madification de la lieta des
installations et activités classées	tre rangé en classe 3 suite à une modification de la liste des
Maintien en activité d'un établissement dont la duré	e de validité de la déclaration est arrivée à expiration
☐ Remise en activité d'un établissement existant (par	
☐ Extension ou transformation d'un établissement and	
□ Déménagement de l'établissement	



Ancienne adresse :		
Rue	Numéro Boît	te I
Code postal Localité		
3. Etablissement faisant l'objet de la déclaration		
3.1. Rubriques		
🗥 Si vous devez déclarer plus de 3 rubriques, veuillez dupliquer cette page.		
Numéro de rubrique		
63.12.07 Libellé de rubrique		
¿Dépôts de gaz butane et/ou propane et leurs mélanges comprin	és, liquéfiés ou maintenus diss	ous
sous une pression supérieure à 100KPa ou 1 bar en résrevoirs	ixes non réfrigérés lorsque le vo	olume
total des réservoirs est inférieur ou égal à 3.000L pour les réser	oirs aériens et à 5.000L pour le	es
réservoirs enterrés.		
Conditions intégrales Arrêté du gouvernement wallon du 7/juillet 200		. W
intégrales relatives aux dépôts de gaz de pétr	ole liquéfié en "vrac"	
Numéro de rubrique		
Libellé de rubrique		
Conditions intégrales		1
Numéro de rubrique		
Libellé de rubrique		
Conditions intégrales	10 20 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	
		ORSEGUE
3.2. Description		ate.
Veuillez décrire les activités majeures réalisées au sein de l'établissement en nécessaires à ces activités. Description de l'établissement	mentionnant les machines et les dépo	ДБ
Réservoir de propane aérien / enterré d'une capacité en eau de	1600 Litres	



į.						
ia 						
i						
<u> </u>			***************************************			
3.3. Localisation	n die Gebeure					5 W. N. W
S'agit-il d'un lieu- □ Oui	dit?				TOWNS TO THE	WANTED SHOP AND STREET
	ner un lieu-dit que si d	'est pertinent pour la	localisation de l'éta	blissement, à de	éfaut d'un nom	n de rue.
Lieu-dit		•	W.			
	Name and the train of the same and the training and the same and the s					
Dar Non Rue			And the second s			************
Rue				1	Numéro	Boîte
Sive Co	ocalité				68	
5555	Bierre					
3.3.1. Situation						
3.3.1.1.Parcelle	n°					
Référence de la						
INS (Commune)	Commune					
31015	BIEVRE					
INS (Division)	Division	a 1				-
	63 CORN	NeNT				
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur		
B	1 2/13		L			
3.3.1.2.Parcelle	<u>n°</u>					
Référence de la	parcelle :					
INS (Commune)						
	K					
INS (Division)	Division					
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur		
4						
3.3.1.3.Parcelle						
Référence de la						
INS (Commune)	Commune					9
INC (Distance)	District					
INS (Division)	Division					4
Soction	L.					
Section /	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur		
L *				L		



Treatinguon au Oidh 06 S	secteur
Destination au plan de s	
Destination au plan com	nmunal d'aménagement
Situé dans un lotisseme	ent non périmé délivré en date du
3.3.1.5. Effet du proje	et sur NATURA 2000
L'établissement est-il : NATURA 2000 ?	situé dans ou à proximité (500 m) d'un site NATURA 2000 ou d'un site candidat au résea

S'il s'agit d'un site NATURA 2000, références de la ou des unités de gestion concernées



4. Informa	tions relatives aux OGM		
4.1. Respons	sable de la biosécurité	4. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	ON THE STATE OF
□ M,	Nom	Prénom	
Formation et d	qualification		
111111111111111111111111111111111111111			
E			i
0			1
			es communication of the con-
Informations	sous-comités de sécurité biologie	que	
mornations	terror es e los carros dos cursos	The second secon	111 of 12 1000 X (0000) Section (0000)
			/
4.3. Travail e	ntrepris	可能是是"化"的"排除"的"是"的"	
Description de	e la nature du travail entrepris		
			1
			1
			#
4.4 Evaluati	on des risques		
	And the second s	le 5, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 jui	llet 2002
111111111111	money (a) we will and the trib influence (a) the Country (dead of France to - was 14 miles of 15 miles (a) the country of the	12.	
			A T
4.5. Gestion	de déchets		
Informations s	sur la gestion de déchets		W. Harrison
A			
## # #			



ADDRESS.	AND DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO	The state of the s	CATCO AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE P	The second secon		
1000	ARTS TO REPORT A COMMENT	CONTROL TO THE PERSON NAMED IN	AND RESIDENCE TO A SECURITY OF THE PARTY OF		ues non domestique	1
4.5	at Caldad be bed ball	ic falativae s		A Mark College	BI-1-MILEY ALE MENTALE AND A SECOND CO.	
C* PS8 1	. 4 4 5 4 7 4 5 6 6 - 2 4 5 4 1 9 1 8	24 M H - 1 - 1 4 5 A - 1 - M - M	日日 (1 年 日) 1 - 1 1 - 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	. 4 100 - 1 11 1 1 1 1 1 1 1 4 1 - 1 7 7 . 700 - 7 . 7. 7. 1 1 1 1 1 1 1 7 .	The state of the s	T.

GW	encoder au moins un		uillez dupliquer cette pa	ge.	
A-C-01134			coologique auquel il a	ppartient, nom vernacula	nire (commun), le cas
échéant.					
Genre	Espèce	Ordre	Classe	Nom commun	Nombre
8	4			1	
	1				
					[
5.2. But de la	détention				
□ Autre Précisez 5.3. Mesures	la fauconnerie de sécurité		r les animaux de s'éc		
Existe-t-il des □ Oui Lesquelle		e si un animal s'écha	appe, attaque, mord o	ou blesse quelqu'un ?	
□Non		eachier in the last			
	produits par les a	nimaux			是的"声"的"别"。
Type d'effluen ☐ Solides ☐ Fientes ☐ Liquides					
Existe-t-il un li □ Oui	ieu de stockage dans	s l'établissement ?			
□Non					
Mode de stocl	kage : ures (conteneurs, po	uhelle)			
Volume Local feri	∐m³	ubolic, <i>j</i>			



□Non
☐ aire bétonnée (fumière)
Volume
m^3
Surface de l'aire bétonnée
m ²
Aire couverte ?
□ Oui
□ Non
Volume de la citerne équipant la fumière
Système de contrôle d'étanchéité ?
□ Oui
□ Non
□ citerne
Volume
<u> </u>
Système de contrôle d'étanchéité ?
□ Oui
□ Non
Fréquence d'évacuation vers l'aire de stockage ou une autre destination
Destination finale des effluents
□ Valorisation en agriculture
□ Autre
Précisez
Les effluents sont-ils traités ?
□ Oui
Description du traitement
Non
5.5. Hygiène et santé
Fréquence de nettoyage des cages, terrariums, locaux d'hébergement
rrequence de hettoyage des cages, terranums, locaux d hebergement
Vaccins vétérinaires éventuels avec copie des certificats de vaccination



6. Infomations relatives aux prises d'eau	
6.1. Ouvrage	
Type d'ouvrage	
☐ Puits foré	
□ Puits traditionnel	
☐ Drain	
☐ Galerie ☐ Source à l'émergence	
□ Autre	
Définir	
N C	
Dénomination de la prise d'eau	
1	1
Date de réalisation de l'ouvrage de prise d'eau (même approximativ	/e)
Litition of the state of the st	,
Dimensions de l'ouvrage :	
Profondeur Diamètre intérieur	
Autres dimensions	
Autres dimensions	
6.2. Description	
Description des aménagements de protection de l'ouvrage	
6.3. Dispositif de prélèvement L'ouvrage est-il équipé d'une pompe ? □ Oui	
☐ Pompe immergée	
☐ Pompe de surface	
□Non	
6.4. Compteur	The second of the second of the second
Un compteur volumétrique est-il installé ?	
□ Oui	
n° du compteur	
modèle (marque,))
Non	> 7 ,232
6.5. Usage de l'eau	
	CANADA CONTRACTOR ASSESSMENT OF CONTRACTOR O
 □ Domestique et sanitaire □ Consommation frumaine □ Agriculture, Horticulture, Arboriculture □ Elevage 	
☐ Alimentation d'étang, de piscine privée, de fontaine	
□ Autre	and the second s
Définir	
1	



7. Liste des documents à joindre

	ns tous les cas :
Ż	Schéma d'implantation
_	ubrique 26.65.03.04.01
	Plans d'exécution lisibles des niveaux, dressés à une échelle adaptée
	Les plans des niveaux où se trouvent les installations comprennent :
	a. la zone de travail et les confinements éventuels ;
	b. les flux du personnel et des déchets ;
	 c. les zones contiguës occupées par les personnes étrangères au chantier de décontamination ; d. la localisation des points de mesure des fibres asbestiformes dans l'air.
	Description des types de travaux de décontamination à réaliser (Enlèvement, Encapsulation) :
	Doit contoning
	Doit contenir : a. quantité estimée de déchets par application d'amiante (tels que calorifuge, plaques) ;
	b. description de la méthode d'enlèvement/encapsulation ;
	c. précautions prises pour réduire les nuisances tels que mesures de protection collective, conditionnement des
	déchets ; d. la date du début et de la fin du chantier ;
	e. l'identité du maître d'œuvre.
	ubrique 41.00.03.01 ;
	Un plan à l'échelle 1/100 indiquant l'emplacement de l'ouvrage par rapport au bâtiments, voiries, cours d'eau et autres installations existants à proximité
Sir	ubrique 92.61.13.01 :
	Pour l'aéromodélisme, accord des propiétaires des terrains survolés
Si Ia	a rubrique commence par 92,53.02. :
	L'agrément délivré par le Service fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement pour la
	détention d'un tel animal par un particulier ou la demande d'agrément
	s pouvez joindre toutes pièces que vous estimez nécessaire à votre déclaration
	Pièce 1 Schéma d'implantation
<u> </u>	Pièce 1 Schéma d'in plantation Pièce 2 Plan google
	Pièce 3
	Pièce 4
	Pièce 5
	FIECE 5
NI	TOTAL de decuments inite
1800	mbre TOTAL de documents joints
1	



8. Déclaration sur l'honneur

Liens vers les différentes conditions intégrales ; Informations sur les rubriques :

☑ Je m'engage à observer les conditions générales et intégrales applicables à l'établissement faisant l'objet de la présente déclaration, ainsi que les conditions complémentaires éventuellement prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5. Le texte des conditions générales et intégrales peut être obtenu auprès de l'Administration communale.

La présente déclaration ne dispense pas le déclarant du respect de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

La présente déclaration est valable pour un terme de 10 ans au maximum prenant cours, soit le quinzième jour qui suit la déclaration si celle-ci n'a pas été déclarée irrecevable conformément à l'article 14, § 3, du décret, soit le trentième jour qui suit la déclaration si l'autorité compétente prescrit des conditions complémentaires d'exploitation conformément à l'article 14, § 5, du décret.

Vous êtes une commune et	t vous remplissez	: ce formulaire pour	le compte du déclarant?
□ Oui			

□ Ou

Non

Signature du déclarant

9. Protection de la vie privée et voies de recours

9.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi¹, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, ainsi qu'à l'autorité compétente;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

9.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de l'acte rendu ?

Introduire un recours à l'administration.

Service public de Wallonie
Direction générale opérationnelle de l'Agriculture,
des Ressources naturelles et de l'Environnement
Département des permis et des autorisations
Direction des autorisations
Avenue Prince de Liège, 15
5100 Jambes

le formulaire de recours est disponible sur le site : http://www.wallonie.be dans la rubrique formulaire en ligne

¹Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Route.or Rue Continuont

PLAN D'IMPLANTATION DE LA CITERNE

1	o N	om	enament VIII I I I I I I I I I I I I I I I I I				loc	alité:	CORNIMO	NY	
) i		<u> </u>	Kick how posta a	YOISIN				- i- ; i - i		
	. ;	.; 1.;		:		.2		:			
		2 1 3	i e seme	ಚಾರದ ಜೆ. ಫ್ರೆಕ	ದರಬಡುತ್ತ ಗಡಿ ಈ ಇ* ಕ	11,1 11,11	(- 4 - 4	·			
				9 9	a ex					1	
			1	K . ser	A R W	- T					
					52	÷					
		1 : 1		* 9 * **	2 E 3					+ 100	
	i							1	i di		
~	V	i	1 1.		2 hv 2 s	raa la	: :,: :		1016		
	5	en i		81 Hz 2 12	BATINE	eut.	: - i :		HH.		0
	1		1 1 - 1	a lacar	100000 1 39	av se nære			8	13 +3,00	
	. W					,		5	n 8/15	0 6 }	
					1606610				Cui	السائلين	N.
				donaria i		a seergal	Ţ				
	i -		as Laces.			· ;					
	4.		· [] - [- [(6,000 8 000)	120724 - Val 14	والمشار			/	
				secie o del eseci							
				* **	CHEMI						
				*. *	PRIV	T 5055				11	
			1	() () () () () () () () () () () () () (
					3 5						
	Ė	<u> </u>			·	· -					
					Rue			+ 1	Echelle:	lcm =	М
		i ne peut être abli à:	modifié sans un		Sbell Gas		en 3 ex	<u>cemplaire</u>	s 🗆 Date	inpol	64
	=		Pour le (hell Gas	- mi-person	
		Nom:	7 /			Nom: 1	HUANE	Company of the last		MACKELBERT	
		Fonction: Signature	procédée de la men	ion "Well Approv	767:7	Signature	Lavie	14	Signature:	2h. 1	1
			l'approve				1		0		-12